

QUELLES ACTIVITES ?

Le titulaire du CAP installe, met en service et dépanne des installations électriques de tout type :

Il exécute, d'après plans, schémas ou descriptifs, l'installation d'équipements électriques (pose et raccordement).

Il intervient dans plusieurs domaines d'activités, tels que :

- l'éclairage (installation, mise en service et dépannage),
- la distribution de faible puissance (pose, raccordement, mise en service et dépannage),
- la distribution de puissance dans les domaines de la force,
- l'installation de dispositifs de communication (liaisons informatiques et téléphonie), de gestion d'alarme, de vidéo surveillance et de sécurité.

Il respecte scrupuleusement les normes et consignes de sécurité imposées par la profession.



QUELLES PERSPECTIVES ?

- A**près le CAP, le jeune peut :
- Entrer dans la vie active où il est actuellement très recherché,
 - Intégrer directement au Pinier Neuf le **Bac Pro ELEC** ou un **Bac Pro énergétique** (TFCA ou TISEC).

QUELS EMPLOIS ?

Le métier est varié puisque l'électricien intervient aussi bien dans les usines, le tertiaire (bureaux, services) ou les particuliers.

L'électricien est amené à se déplacer d'un chantier à l'autre, où il travaille en équipe et en coordination avec d'autres corps de métiers du bâtiment.

Il travaille chez un artisan ou dans une entreprise d'électricité.



Nos formations sont porteuses d'emplois. Des offres sont régulièrement proposées à nos élèves.

